

# COMMUNE D'HABERE-LULLIN

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021

La réunion s'est tenue en session ordinaire, jeudi 25 février 2021, au lieu habituel des séances du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de M. Laurent DESBIOLLES.

**Etaient présents :** Florent BAUD, Thierry BERTHOUBE, Aurélie DELIEUTRAZ, Laurent DESBIOLLES, Yvette DURET-GUIMET, Clotilde DUVILLARD, David DUVILLARET, Karine LAB, Virginie MARTH, Marc MATHIEU, Catherine MOUNIE, Stéphane NOVEL, Thierry OGEL et Séverine VAUDAUX.

**Etait excusé :** Bernard VILLARET (procuration à Laurent DESBIOLLES)

**Date de convocation :** 16 février 2021

**Ouverture de séance :** 20h00

**Clôture de séance :** 22h30

### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

La séance est intégralement consacrée au débat d'orientation budgétaire portant sur le projet de budget principal de 2021.

Un diaporama est présenté au Conseil Municipal qui présente, pour la commune d'Habère-Lullin :

- Quelques informations générales sur les différentes sections et la notion d'équilibre,
- Une analyse rétrospective des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement des exercices 2017 à 2020,
- Une évolution de la capacité d'autofinancement nette entre 2017 et 2020,
- Un graphique d'évolution de la dette de 2011 à 2042,
- La capacité de désendettement de 2017 à 2026,
- Les orientations de la prospective budgétaire 2021,
- La prospective budgétaire 2021 des dépenses de fonctionnement (tableau et graphique),
- La prospective budgétaire 2021 des recettes de fonctionnement (tableau et graphique),

Par suite, le Conseil Municipal étudie la liste des projets d'investissements (hors restes-à-réaliser) dont le montant total est supérieur au montant affecté en 2021 aux dépenses d'investissement.

Les élus échantent, définissent les priorités et retiennent les opérations ci-après, pour un montant estimatif net de 800.000 € :

---

- La rénovation et extension du foyer rural,
- Le débroussaillage des alpages,
- La création d'un préau à l'école,
- La mise en place d'un pilotage du chauffage dans le local Anim'Habères Jeunes,
- La séparation et le contrôle de l'alimentation électrique du gîte de Foucault,
- L'aménagement des nouveaux locaux techniques,
- L'acquisition de divers matériels techniques et informatique,
- La sécurisation de la RD312b entre le foyer rural et la Route Vieille.

Le Maire,  
Laurent DESBIOLLES

